

5^e édition

31 mai au 3 juin

2012

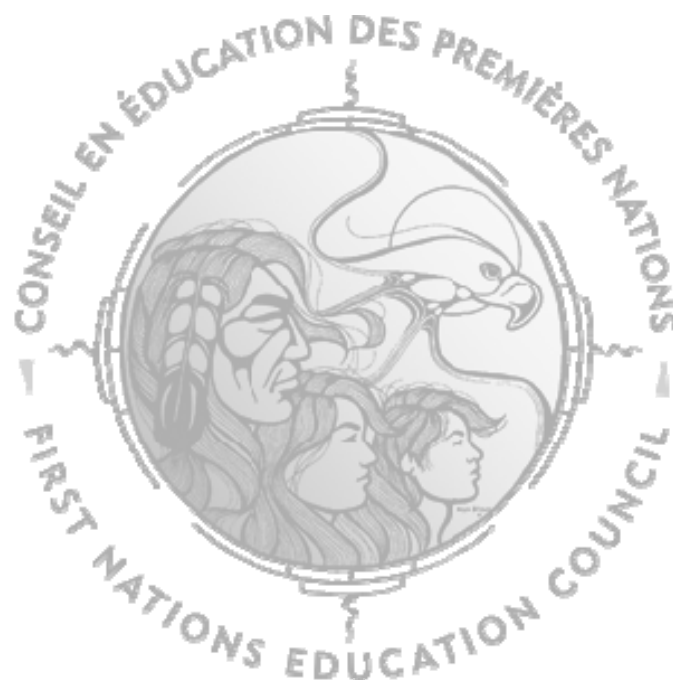
JEUX INTERSCOLAIRES

Collège Édouard-Montpetit Longueuil



Cahier du participant

JEUX INTERSCOLAIRES
CONSEIL EN ÉDUCATION DES PREMIÈRES NATIONS



95, rue de l'Ours, Wendake (Québec) G0A 4V0

info@cepn-fnec.com * * * www.cepn-fnec.com



INTRODUCTION

Nous sommes heureux de vous remettre le cahier du participant qui vous permettra d'inscrire vos élèves à la cinquième édition des Jeux interscolaires du Conseil en Éducation des Premières Nations (CEPN).

Ce document contient les renseignements importants dont vous aurez besoin pour participer aux Jeux interscolaires.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec Orania Gros-Louis par téléphone, au (418) 842-7672, ou par courriel, à ogroslois@cepn-fnec.com.

LES JEUX INTERSCOLAIRES DU CEPN VISENT À

Les Jeux interscolaires visent à encourager les jeunes qui fréquentent les écoles membres du CEPN dans leur cheminement vers une réussite scolaire.

Nous invitons les communautés à utiliser les Jeux interscolaires comme moyen d'encourager les jeunes à poursuivre leurs études. L'objectif est de créer un lien entre leur participation et leur réussite scolaire.

De plus, les Jeux interscolaires encouragent les jeunes des Premières Nations à adopter de saines habitudes de vie, tout en favorisant l'activité physique et la bonne alimentation dans leur vie de tous les jours.

C'est également une excellente initiative permettant aux jeunes de notre réseau scolaire de se rencontrer et d'échanger entre eux.

LES JEUX INTERSCOLAIRES S'ADRESSENT À QUI

Les Jeux interscolaires s'adressent

Aux communautés membres du CEPN ayant des écoles.

Les Jeux interscolaires s'adressent

Aux communautés membres du CEPN n'ayant pas d'écoles.

Les Jeux interscolaires s'adressent

Aux communautés membres du CEPN dont les écoles n'offrent pas tous les niveaux scolaires. Les élèves qui fréquentent des écoles situées à l'extérieur de la communauté peuvent participer aux Jeux interscolaires, mais l'équipe formée devra avoir l'autorisation du représentant du CEPN de la communauté visée pour y participer.

Remarque : Le représentant du CEPN devra autoriser toutes les inscriptions qui seront déposées au CEPN.

Les Jeux interscolaires s'adressent

Aux communautés non membres du CEPN désirant faire participer leurs écoles.



DATES

Du 31 mai au 3 juin 2012

LIEU

Collège Édouard-Montpetit
Centre sportif Montpetit
260, rue de Gentilly Est
Longueuil (Québec) J4H 4A4

Téléphone : (450) 651-4720
Site Internet : <http://www.college-em.qc.ca>

COMMENT SE RENDRE ?

Par le pont Champlain

Suivre les indications pour l'autoroute 132 Est, prendre la sortie Roland-Therrien, tourner à droite sur la rue De Gentilly et utiliser l'entrée De Gentilly.

Par le pont Jacques-Cartier

Suivre les indications pour l'autoroute 132 Est jusqu'à la sortie no 11 Roland-Therrien; tourner à droite sur la rue De Gentilly jusqu'à l'entrée du Collège (premier arrêt, à gauche)

Par le Pont-tunnel Louis-H. Lafontaine

Suivre les indications pour l'autoroute 132 Ouest, prendre la sortie Roland-Therrien, tourner à droite sur De Gentilly et utiliser l'entrée De Gentilly.

Par la route 116

Prendre la sortie Longueuil qui mène directement au chemin de Chambly, tourner à droite sur De Gentilly et utiliser l'entrée De Gentilly.

Par l'autoroute 30

Prendre la sortie Promenades Saint-Bruno, suivre les indications pour la route 116 en direction Ouest et continuer jusqu'à la sortie Longueuil donnant accès au chemin de Chambly, tourner à droite sur De Gentilly et utiliser l'entrée De Gentilly.

Par l'autoroute 20

Suivre les indications pour l'autoroute 132 Ouest, prendre la sortie Roland-Therrien, tourner à droite sur la rue De Gentilly et utiliser l'entrée De Gentilly.



Pour sa cinquième édition, le CEPN offre les trois disciplines suivantes ainsi que l'athlétisme parmi ces trois catégories d'âge :

CATÉGORIES D'ÂGE

Catégorie 1

10 à 12 ans




Catégorie 2

13 à 15 ans

Catégorie 3

16 à 18 ans

DISCIPLINES OFFERTES

 Basket-ball	 Volley-ball	 Hockey cosom
Toutes catégories d'âge garçons et filles	Toutes catégories d'âge garçons et filles	Toutes catégories d'âge – mixte (un minimum de deux filles par équipe est exigé)



Athlétisme

- Le **100 mètres** (toutes catégories d'âge)

Épreuve d'athlétisme qui consiste à parcourir, en ligne droite, un sprint.

- Le **800 mètres** (catégorie 1)

Épreuve d'athlétisme de demi-fond. Il s'agit de la course la plus courte de cette catégorie, correspondant à deux tours de piste. Cette course est considérée comme un véritable défi mental et physique. Elle requiert de la vitesse, de l'endurance, de la résistance et un savoir-faire tactique.

- Le **1 200 mètres** (catégories 2 et 3)

Épreuve d'athlétisme de demi-fond. Cette course consiste à faire trois tours de piste, considérant qu'un tour est de 400 mètres.

- Le **saut en longueur** (toutes catégories d'âge)

Épreuve d'athlétisme consistant à couvrir la plus longue distance possible en sautant, avec de l'élan, à partir d'une marque fixe.



RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

LES JEUX INTERSCOLAIRES S'ADRESSENT

Aux communautés membres du CEPN ayant des écoles.

LES JEUX INTERSCOLAIRES S'ADRESSENT

Aux communautés membres du CEPN n'ayant pas d'écoles.

LES JEUX INTERSCOLAIRES S'ADRESSENT

Aux communautés membres du CEPN dont les écoles n'offrent pas tous les niveaux scolaires. Les élèves qui fréquentent des écoles situées à l'extérieur de la communauté peuvent participer aux Jeux interscolaires, mais l'équipe formée devra avoir l'autorisation du représentant du CEPN de la communauté visée pour y participer.

Remarque : Le représentant du CEPN devra autoriser toutes les inscriptions qui seront déposées au CEPN.

LES JEUX INTERSCOLAIRES S'ADRESSENT

Aux communautés non membres du CEPN désirant faire participer leurs écoles.

VALIDATION DES INSCRIPTIONS

Voici la procédure à suivre pour toute demande d'inscription aux Jeux interscolaires :

1. **Pour les communautés membres ayant des écoles :** Toute demande devra être approuvée et signée par le représentant du CEPN avant d'être déposée officiellement.
2. **Pour les communautés membres qui n'ont pas d'école ou dont les écoles n'offrent pas tous les niveaux scolaires :** Les élèves qui voudront participer aux Jeux devront être membres de la communauté et toutes les demandes devront être approuvées par le représentant du CEPN. Ainsi, ils seront automatiquement inscrits sous la bannière du conseil de bande.

ÂGE REQUIS

Les participants doivent être **âgés de 10 à 18 ans** et doivent être du troisième cycle du primaire à la cinquième secondaire.

** Veuillez vérifier l'âge des participants en date du **31 mai 2012**.*

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT PARENTAL ET FICHE MÉDICALE

Les parents ou les tuteurs de chaque participant doivent remplir ce formulaire. Ces renseignements doivent nous parvenir avant la date limite d'inscription.

** Nous produisons un document confidentiel renfermant toute l'information médicale, en cas d'urgence. Il est donc très important de remettre les formulaires avant la date limite.*



CARTE D'ASSURANCE MALADIE

Les participants, les responsables et les accompagnateurs doivent avoir leur carte d'assurance maladie avec eux pendant les Jeux interscolaires :

- 1) Au cas où un incident surviendrait.
- 2) Pour avoir une preuve de leur âge au cas où quelqu'un le leur demanderait (p. ex. : une équipe adverse).

DISCIPLINES

Seulement un joueur plus âgé sera autorisé par équipe, selon la catégorie d'âge; s'il y en a deux ou plus, l'équipe sera automatiquement classée dans la catégorie suivante.

Un participant peut s'inscrire à une seule discipline, en plus de l'athlétisme. Nous voulons ainsi éviter qu'un participant ait un conflit d'horaires.

*Idéalement, nous aimerions avoir, dans une même discipline, trois équipes par catégorie d'âge, car cela permet une meilleure compétition. Toutefois, les inscriptions sont indépendantes de notre volonté. Advenant le cas où il y aurait seulement deux équipes dans une catégorie, les deux parties seront consultées afin de trouver la meilleure solution pour la suite. Nous ne voulons pas empêcher les jeunes de participer.

*Lorsque vous vous inscrivez dans la catégorie d'âge d'une discipline, vous y êtes inscrits automatiquement. Nous sommes conscients que la composition de votre équipe risque de changer en cours de route, mais vous devez vous assurer que les changements ou les ajouts qui sont faits par la suite ne changent en rien la catégorie d'âge dans laquelle vous vous êtes préalablement inscrits.

ATHLÉTISME

Advenant le cas où la personne inscrite ne peut se présenter aux épreuves, vous pouvez remplacer cette personne seulement par quelqu'un de la même catégorie d'âge et du même sexe. Aucun ajout ne sera accepté. Un seul remplacement pourra être fait.

La date limite pour tout changement est fixée au vendredi 27 avril 2012, à 16 h. Aucun changement d'athlètes ne sera accepté après cette date.

RESPONSABLES ET ACCOMPAGNATEURS

Un accompagnateur est requis pour six jeunes.

Étant donné le nombre de classes au Collège Édouard-Montpetit, il importe de respecter le ratio d'un accompagnateur pour six jeunes. Les groupes désirant avoir un plus grand nombre d'accompagnateurs pourront faire des démarches auprès des différents lieux d'hébergement situés à proximité du site des Jeux interscolaires.

Important : Tous les responsables et accompagnateurs devront remplir le formulaire d'information créé expressément pour eux.



FRAIS D'ADMISSION

Les frais d'admission pour les **communautés membres** sont établis à :

- 1) **160 \$** par participant et par accompagnateur.

Les frais d'admission pour les **communautés non membres** sont établis à :

- 2) **220 \$** par participant et par accompagnateur.

*Pour organiser une activité d'une telle envergure, il faut plusieurs sources de financement. D'ailleurs, le CEPN paye une grande partie des frais liés aux Jeux interscolaires ainsi que les communautés qui y participent. C'est donc pour cette raison que nous avons fixé les montants ci-dessus. Les communautés membres du CEPN payent une cotisation annuelle, ce qui explique que les frais d'admission aux Jeux interscolaires sont inférieurs à ceux établis pour les communautés non membres.

Ce montant comprend :

Hébergement

Il y a deux possibilités :

- 1- Tous les participants, les responsables et les accompagnateurs pourront dormir dans une des classes du Collège Édouard-Montpetit. Ils devront apporter une mousse et des petits matelas. Les douches du Collège seront mises à leur disposition.
- 2- Quelques choix seront proposés à ceux qui désirent rester dans des hôtels. Une partie des frais liés à ce type d'hébergement sera payée par la communauté et le CEPN.

Remarque : Une vingtaine de classes pouvant accueillir jusqu'à 20 personnes seront mises à votre disposition.

Restauration

Tous les repas seront servis à la cafétéria du Collège Édouard-Montpetit.

FAIRE LE CHÈQUE AU NOM DU :
CONSEIL EN ÉDUCATION DES PREMIÈRES NATIONS

DATES IMPORTANTES

1) **Date limite d'inscription : le vendredi 30 mars 2012, à 16 h.**

Les formulaires ci-dessous doivent être remis au CEPN :

- Formulaire d'inscription d'une école ou d'une communauté
- Formulaire d'inscription des responsables et des accompagnateurs
- Formulaire de consentement parental et fiche médicale
- Formulaire d'inscription par équipe (disciplines)
- Formulaire d'inscription pour l'athlétisme

2) **Date limite pour apporter des changements : le vendredi 27 avril 2012, à 16 h.**

- Cette date constitue la dernière chance d'effectuer des changements liés aux participants.
- Nous estimons qu'un mois avant les Jeux interscolaires, vous devriez être en mesure de savoir qui de vos participants pourront réellement participer à cette activité sportive.
- Aucun changement ne sera accepté après cette date, ni une fois arrivé sur le site des Jeux interscolaires.

*Nous vous demandons de respecter les échéances fixées et de ne pas apporter de changement sur le site des Jeux interscolaires. Pour l'athlétisme, par exemple, cela nous fera économiser un temps précieux. Le placement de chaque athlète dans les diverses épreuves demande beaucoup d'organisation, étant donné le nombre d'athlètes croissant et le calendrier des épreuves d'athlétisme, qui est très serré.



RÈGLES DE CONDUITE

SUR LE SITE EN GÉNÉRAL

La consommation de drogues ou d'alcool est interdite partout.

La consommation de boissons énergisantes n'est pas tolérée.

Aucune forme de violence ou de vandalisme n'est tolérée.

Le langage utilisé doit être courtois et approprié.

Le respect est de mise entre les organisateurs, les arbitres, les responsables des communautés et les participants.

Tout déchet doit être jeté **DANS** une poubelle. Si une poubelle est pleine, les déchets doivent être jetés dans une autre poubelle.

Tous les lieux, y compris les toilettes, doivent rester propres en tout temps.

Les participants doivent avoir une tenue vestimentaire décente.

Le couvre-feu est fixé à 22 heures, à l'exception du samedi, où le couvre-feu est fixé à 22 h 30.

Des agents de sécurité seront présents au Collège Édouard-Montpetit pour assurer la sécurité et le bien-être de tous. Leurs consignes doivent être respectées.

Les responsables et les accompagnateurs doivent s'assurer que le couvre-feu est respecté et que tous leurs élèves se trouvent dans leur classe ou l'aire de repos à l'heure indiquée.

Les classes doivent être laissées dans un aussi bon état qu'elles l'étaient à l'arrivée; il en va de même pour les corridors, les douches et les salles de bain.

TRÈS IMPORTANT

Toute personne ayant consommé ou qui consomme de la drogue ou de l'alcool durant les Jeux interscolaires sera immédiatement expulsée.

Les communautés sont responsables de tous les bris causés sur le site des Jeux par une personne de leur groupe ou de leur école. Elles s'engagent à rembourser les frais liés aux incidents survenus.

Selon la gravité de l'incident, la communauté concernée pourrait se voir imposer une sanction ainsi qu'une suspension de participation aux Jeux interscolaires, d'une durée d'un an.



RÈGLEMENTS DES DISCIPLINES

Les règlements appliqués lors des compétitions seront les mêmes que ceux des fédérations sportives. Vous pouvez les consulter sur le site des Jeux interscolaires, à l'adresse suivante :

www.jeuxinterscolaires.com

ACTIVITÉS D'AUTOFINANCEMENT SUGGÉRÉES

En lien avec l'environnement :

- Faire du porte à porte pour ramasser des bouteilles de plastique ou de verre vides.

En lien avec la bonne alimentation :

- Vendre du pain de ménage (bannique)
- Faire un calendrier sur le sujet de la santé (photos ou dessins)

En lien avec l'activité physique :

- Organiser un marathon de marche
- Organiser un petit tournoi d'hockey-bottines parents-élèves

VISIOCONFÉRENCE

Deux visioconférences auront lieu, une en anglais et une en français, avec les entraîneurs et les responsables peu de temps avant les Jeux. La date et l'heure vous seront transmises ultérieurement.

BÉNÉVOLES

Si vous souhaitez apporter votre aide lors des Jeux interscolaires, n'hésitez pas à transmettre votre nom et vos coordonnées au CEPN (sécurité, marqueur de points, propreté des lieux, etc.). Le succès des Jeux repose sur la participation de tous.

FORMULAIRES D'INSCRIPTION

Dans les pages suivantes, vous trouverez la documentation nécessaire pour effectuer vos inscriptions :

- Formulaire d'inscription d'une école ou d'une communauté
- Formulaire d'information des responsables et des accompagnateurs
- Formulaire de consentement parental et fiche médicale
- Formulaire d'inscription par équipe (disciplines)
- Formulaire d'inscription pour l'athlétisme

COORDONNÉES

Pour plus d'information, communiquez avec **Orania Gros-Louis** par téléphone, au (418) 842-7672, ou par courriel, à ogroslois@cepn-fnec.com.

FORMULAIRES



COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT
DU 31 MAI AU 3 JUIN 2012

FORMULAIRE D'INSCRIPTION D'UNE ÉCOLE OU D'UNE COMMUNAUTÉ

NOM DU RESPONSABLE		N° DE CELLULAIRE	
NOM DE LA COMMUNAUTÉ			
NOM DE L'ÉCOLE		PRIMAIRE <input type="checkbox"/>	SECONDAIRE <input type="checkbox"/>
N° DE TÉLÉPHONE			
COURRIEL			

HÉBERGEMENT

Il y a deux possibilités d'hébergement : classes ou hôtels

Veuillez indiquer votre préférence : Classe Hôtel

NOMBRE DE PERSONNES À HÉBERGER	
JEUNES	
ACCOMPAGNATEURS	
TOTAL	

NOM DES ACCOMPAGNATEURS	ÂGE	FONCTION		
		ENSEIGNANT <input type="checkbox"/>	PARENT <input type="checkbox"/>	AUTRE <input type="checkbox"/>
		ENSEIGNANT <input type="checkbox"/>	PARENT <input type="checkbox"/>	AUTRE <input type="checkbox"/>
		ENSEIGNANT <input type="checkbox"/>	PARENT <input type="checkbox"/>	AUTRE <input type="checkbox"/>
		ENSEIGNANT <input type="checkbox"/>	PARENT <input type="checkbox"/>	AUTRE <input type="checkbox"/>
		ENSEIGNANT <input type="checkbox"/>	PARENT <input type="checkbox"/>	AUTRE <input type="checkbox"/>
		ENSEIGNANT <input type="checkbox"/>	PARENT <input type="checkbox"/>	AUTRE <input type="checkbox"/>
		ENSEIGNANT <input type="checkbox"/>	PARENT <input type="checkbox"/>	AUTRE <input type="checkbox"/>

*Étant donné le nombre de classes, il importe de respecter le ratio d'un accompagnateur pour six jeunes.

*Les groupes désirant avoir un plus grand nombre d'accompagnateurs pourront faire des démarches auprès des différents lieux d'hébergement situés à proximité du site des Jeux interscolaires.



RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

SUR LE SITE EN GÉNÉRAL

La consommation de drogues ou d'alcool est interdite partout.

La consommation de boissons énergisantes n'est pas tolérée.

Aucune forme de violence ou de vandalisme n'est tolérée.

Le langage utilisé doit être courtois et approprié.

Le respect est de mise entre les organisateurs, les arbitres, les responsables des communautés et les participants.

Tout déchet doit être jeté DANS une poubelle. Si une poubelle est pleine, les déchets doivent être jetés dans une autre poubelle.

Tous les lieux, y compris les toilettes, doivent rester propres en tout temps.

Les participants doivent avoir une tenue vestimentaire décente.

Le couvre-feu est fixé à 22 heures, à l'exception du samedi, où le couvre-feu est fixé à 22 h 30.

Des agents de sécurité seront présents au Collège Édouard-Montpetit pour assurer la sécurité et le bien-être de tous. Leurs consignes doivent être respectées.

Les responsables et les accompagnateurs doivent s'assurer que le couvre-feu est respecté et que tous leurs élèves se trouvent dans leur classe ou l'aire de repos à l'heure indiquée.

Les classes doivent être laissées dans un aussi bon état qu'elles l'étaient à l'arrivée; il en va de même pour les corridors, les douches et les salles de bain.

TRÈS IMPORTANT

Toute personne ayant consommé ou qui consomme de la drogue ou de l'alcool durant les Jeux interscolaires sera immédiatement expulsée.

Les communautés sont responsables de tous les bris causés sur le site des Jeux par une personne de leur groupe ou de leur école. Elles s'engagent à rembourser les frais liés aux incidents survenus.

Selon la gravité de l'incident, la communauté concernée pourrait se voir imposer une sanction ainsi qu'une suspension de participation aux Jeux interscolaires, d'une durée d'un an.



ENTENTE ENTRE LA COMMUNAUTÉ INSCRITE ET LE CONSEIL EN ÉDUCATION DES PREMIÈRES NATIONS

Le Conseil en Éducation des Premières Nations s'engage à fournir aux participants de bons services ainsi que l'information nécessaire afin qu'ils puissent passer un agréable séjour et en profiter pleinement.

Je _____, représentant responsable de la communauté de _____, école _____ ai pris connaissance des règlements établis par le Conseil en Éducation des Premières Nations et m'engage à les respecter. Advenant qu'il y ait des bris causés par quiconque de notre organisation, nous nous engageons à rembourser les coûts liés aux incidents survenus. Les responsables et les accompagnateurs qui seront présents durant les Jeux s'engagent à donner le bon exemple aux élèves de leur communauté et des autres communautés présentes.

AUTORISATION DE PARTICIPATION

Nom du représentant : _____

Communauté : _____

École : _____

Date : _____

Je certifie, à titre de représentant(e) du CEPN au sein du conseil de bande, que j'ai lu les règlements généraux du CEPN relatifs aux Jeux interscolaires et que les renseignements fournis dans ce formulaire sont exacts.



COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT
DU 31 MAI AU 3 JUIN 2012

FORMULAIRE D'INSCRIPTION DES RESPONSABLES ET DES ACCOMPAGNATEURS

Tous les **responsables** et **accompagnateurs** présents aux Jeux doivent remplir ce formulaire.

Nom du responsable ou accompagnateur			
			<input type="checkbox"/> Responsable <input type="checkbox"/> Accompagnateur
Date de naissance		Courriel	
Adresse		Communauté	
Province		Code postal	
N° de cellulaire		N° d'assurance maladie	

Par la présente :

Je _____, confirme être responsable ou accompagnateur pour la communauté de _____ et de l'école _____.

J'affirme que je prendrai mes responsabilités et que je serai un bon exemple pour les jeunes et autres personnes présentes aux Jeux interscolaires.

De plus, j'autorise _____ à prendre les dispositions nécessaires pour obtenir les soins médicaux ou chirurgicaux appropriés dans l'éventualité d'une situation d'urgence sans qu'il ou elle ait besoin d'obtenir, pour ce faire, mon autorisation préalable.

J'autorise également le CEPN et les médias présents à me filmer ou à me photographier et à utiliser ces photos dans le cadre de campagnes ou d'autres projets.

En cas d'urgence, veuillez aviser :

Signature : _____

Date : _____



COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT
DU 31 MAI AU 3 JUIN 2012

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT PARENTAL ET FICHE MÉDICALE

Ces renseignements doivent nous parvenir avant la date limite d'inscription.
Nous produisons un document confidentiel renfermant toute l'information médicale, en cas d'urgence.

Nom du participant			
Adresse		Communauté	
Province		Code postal	
N° de téléphone		N° d'assurance maladie	
Courriel		Date de naissance	

FICHE MÉDICALE

Votre enfant souffre-t-il ou a-t-il souffert de :

Troubles visuels, à l'exception des lunettes	<input type="checkbox"/>	Troubles intestinaux	<input type="checkbox"/>
Asthme – Troubles respiratoires	<input type="checkbox"/>	Hépatite – VIH	<input type="checkbox"/>
Évanouissements fréquents	<input type="checkbox"/>	Diabète	<input type="checkbox"/>
Énurésie (pipi au lit)	<input type="checkbox"/>	Eczéma	<input type="checkbox"/>
Tuberculose	<input type="checkbox"/>	Haute ou basse pression	<input type="checkbox"/>
Maux de tête fréquents	<input type="checkbox"/>	Troubles nerveux	<input type="checkbox"/>
Troubles sanguins (hémophilie, dyscrasie, saignements de nez)	<input type="checkbox"/>	Allergies (insectes, aliments, médicaments ou autres)	<input type="checkbox"/>
Maux d'oreilles	<input type="checkbox"/>	Rhumatisme	<input type="checkbox"/>
Troubles cardiaques	<input type="checkbox"/>	Épilepsie	<input type="checkbox"/>



CONSEIL EN ÉDUCATION DES PREMIÈRES NATIONS
5^E ÉDITION DES JEUX INTERSCOLAIRES



Votre enfant a-t-il à sa disposition un EpiPen ou Ana-Kit en fonction de ses allergies?

Si oui, qui est autorisé à conserver et à administrer ce médicament? _____

Vaccination à jour : Oui Non

Précisez : _____

Médicaments pris actuellement : _____

Par la présente :

J'autorise mon enfant à participer aux Jeux interscolaires du CEPN, qui auront lieu du 31 mai au 3 juin 2012, au Centre sportif Montpetit du Collège Édouard-Montpetit, à Longueuil.

Je dégage le CEPN de toute responsabilité advenant un incident durant les Jeux interscolaires.

J'autorise _____ à accompagner (« servir de chaperon ») mon enfant pendant cette activité.

De plus, j'autorise cette personne à prendre les dispositions nécessaires pour obtenir les soins médicaux ou chirurgicaux appropriés dans l'éventualité d'une situation d'urgence sans qu'il ou elle ait besoin d'obtenir, pour ce faire, mon autorisation préalable. Je suis conscient(e) que je serai avisé(e) par les moyens les plus rapides possibles dans le cas où cette autorité devrait être exercée.

De plus, j'autorise le CEPN et les médias présents à filmer ou à photographier mon enfant et à utiliser ces photos dans le cadre de campagnes ou d'autres projets.

En cas d'urgence, veuillez aviser :

Nom	
N° de téléphone	
Lien de parenté	
Dans l'éventualité où je serais absent(e) de ma résidence durant l'activité, veuillez communiquer avec la personne suivante :	
Nom	
N° de téléphone	
Lien de parenté	

Signature du parent ou tuteur : _____

Date : _____



COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT
DU 31 MAI AU 3 JUIN 2012

FORMULAIRE D'INSCRIPTION PAR ÉQUIPE (DISCIPLINES)

Règlements des sports d'équipe

CATÉGORIES D'ÂGE ET DISCIPLINES

Seulement un joueur plus âgé sera autorisé par équipe, selon la catégorie d'âge; s'il y en a deux ou plus, l'équipe sera automatiquement classée dans la catégorie suivante.

Un participant peut s'inscrire à une seule discipline, en plus de l'athlétisme. Nous voulons ainsi éviter qu'un participant ait un conflit d'horaires.

**Idéalement, nous aimerions avoir, dans une même discipline, trois équipes par catégorie d'âge, car cela permet une meilleure compétition. Toutefois, les inscriptions sont indépendantes de notre volonté. Advenant le cas où il y aurait seulement deux équipes dans une catégorie, les deux parties seront consultées afin de trouver la meilleure solution pour la suite. Nous ne voulons pas empêcher les jeunes de participer.*

**Lorsque vous vous inscrivez dans la catégorie d'âge d'une discipline, vous y êtes inscrits automatiquement. Nous sommes conscients que la composition de votre équipe risque de changer en cours de route, mais vous devez vous assurer que les changements ou les ajouts qui sont faits par la suite ne changent en rien la catégorie d'âge dans laquelle vous vous êtes préalablement inscrits.*

Règlements concernant l'athlétisme

Advenant le cas où la personne inscrite ne peut se présenter aux épreuves, vous pouvez la remplacer seulement par quelqu'un de la même catégorie d'âge et du même sexe. Aucun ajout ne sera accepté; un seul remplacement pourra être fait.

La date limite pour apporter tout changement est fixée au vendredi 27 avril 2012, à 16 h. Aucun changement d'athlètes ne sera accepté après cette date.



Il importe de respecter les deux dates ci-après :

Date limite d'inscription : le vendredi 30 mars 2012, à 16 h.

Les formulaires ci-dessous doivent être remis au CEPN :

- Formulaire d'inscription d'une école ou d'une communauté
- Formulaire d'inscription des responsables et des accompagnateurs
- Fiche médicale et formulaire de consentement parental
- Formulaire d'inscription des équipes
- Formulaire d'inscription pour l'athlétisme

Date limite pour apporter des changements : le vendredi 27 avril 2012, à 16 h.

- Cette date constitue la dernière chance d'effectuer des changements liés aux participants.
- Nous estimons qu'un mois avant les Jeux interscolaires, vous devriez être en mesure de savoir qui de vos participants pourront réellement participer à cette activité sportive.
- Aucun changement ne sera accepté après cette date, ni une fois arrivé sur le site des Jeux interscolaires.

*Nous vous demandons de respecter les échéances fixées et de ne pas apporter de changement sur le site des Jeux interscolaires. Pour l'athlétisme, par exemple, cela nous fera économiser un temps précieux. Le placement de chaque athlète dans les diverses épreuves demande beaucoup d'organisation, étant donné le nombre d'athlètes croissant et le calendrier des épreuves d'athlétisme, qui est très serré.



Conseil en Éducation des Premières Nations
95, rue de l'Ours, Wendake (Québec) G0A 4V0
☎ 418.842.7672 📠 418.842.9988
✉ info@cepn-fnec.com
www.cepn-fnec.com